

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

JFA-CLEAN

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Agents de nettoyage et d'entretien pour plaque de mesure et de contrôle ainsi que pour les éléments de machine en roche dure naturelle.

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Johann Fischer Aschaffenburg Präzisionswerk  
GmbH & Co. KG  
Rue: Ruhlandstraße 72-78  
Lieu: D-63741 Aschaffenburg  
Boîte postale: 150018  
D-63725 Aschaffenburg  
Téléphone: 0049 (0)6021-86050  
Interlocuteur: Andreas Frank  
E-mail: andreas.frank@jfa.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Conseils supplémentaires**

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: Non soumis à l'obligation de marquage. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe 7:

<5% agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, EDTA  
parfums (d-limonène, citral)

**2.3. Autres dangers**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères. Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 2 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE	
	N° Index	
	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)	
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol	0,1 - < 1 %
	203-905-0	603-014-00-0
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H331 H302 H315 H319	
85536-14-7	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13	0,1 - < 1 %
	287-494-3	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H314 H318 H412	
497-19-8	carbonate de sodium	0,1 - < 1 %
	207-838-8	011-005-00-2
	Eye Irrit. 2; H319	
68439-51-0	Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated propoxylated (>2.5 moles EO/PO)	0,1 - < 1 %
	931-986-9	
	Eye Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H319 H400 H412	

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
111-76-2	203-905-0	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol	0,1 - < 1 %
		par inhalation: ATE 3 mg/l (vapeurs); par voie orale: ATE 1200 mg/kg	
85536-14-7	287-494-3	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13	0,1 - < 1 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
497-19-8	207-838-8	carbonate de sodium	0,1 - < 1 %
		par voie orale: DL50 = 4090 mg/kg	

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

&lt; 5 % agents de surface anioniques, &lt; 5 % agents de surface non ioniques, parfums.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer des irritations de la peau et des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 3 de 11

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction à l'entourage.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Composants dangereux.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas de brûlure, utiliser un dispositif de protection indépendant de l'air ambiant et des vêtements de protection contre les flammes.

**Information supplémentaire**

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer le sol et les objets sales avec : De l'eau.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Mesure de précaution concernant les personnes: cf. Section 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 4 de 11

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conditions à éviter: gel.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Agents de nettoyage et d'entretien pour plaque de mesure et de contrôle ainsi que pour les éléments de machine en roche dure naturelle.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse)/(g créatinine)	100 mg/g	Urine	en fin de poste de travail

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Il est recommandé de porter des lunettes de protection si un contact est probable.

**Protection des mains**Se protéger les mains en cas de contact intensif et prolongé. Sont appropriés les gants dans les matériaux suivants : (délai de résistance à la déchirure  $\geq$  8 heures) :

NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). (0,5mm)

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). (0,5mm)

NBR (Caoutchouc nitrile). (0,35mm)

Caoutchouc butyle. (0,5mm)

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Vêtements de travail normaux.

**Protection respiratoire**

Le port d'un masque respiratoire est nécessaire dans des situations exceptionnelles (par ex. dégagement involontaire de substances, dépassement des seuils limites sur le poste de travail).

Appareil de protection respiratoire approprié: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). (Couleur: marron)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

liquide

Couleur:

bleu

Odeur:

comme: citron.

Point de fusion/point de congélation:

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

ca. 110 °C

et intervalle d'ébullition:

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 5 de 11

Inflammabilité:	Aucune donnée disponible non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	env. 11
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	ca. 1,05 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Non comburant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 6 de 11

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter: gel.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucun produit de décomposition dangereux ne se libère.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 303,0 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol				
	orale	ATE 1200 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
85536-14-7	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13				
	orale	ATE 500 mg/kg			
497-19-8	carbonate de sodium				
	orale	DL50 4090 mg/kg	Rat	IUCLID	

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 7 de 11

adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1490	96 h	Lepomis macrochirus	
497-19-8	carbonate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	265 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID

**12.2. Persistance et dégradabilité**

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol	0,81 (25°C)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères. Diluer avec beaucoup d'eau.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 8 de 11

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 9 de 11

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

2004/42/CE (COV): &lt;3%

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,9,11,15,16.

Version 1,00 - Première édition - 12.07.2008

Version 1,01 - adaptation et enrichissement du SDB selon VO 453/2010, modification d'une - 31.05.2011

Version 1,02 - Adaptation et enrichissement (1.2, 1.3, 9.1) - 30.06.2011

Version 1,03 - Révision générale - 22.10.2013

Version 1,04 - Révision générale - 06.10.2015

Version 1,05 - Révision générale - 01.08.2016

Version 1,06 - Révision générale - 01.09.2016

Version 1,07 - Révision générale - 16.12.2016

Version 1,08 - Révision générale - 17.01.2019

Version 1,09 - Révision générale - 10.07.2019

Version 1,10 - Révision générale - 30.05.2022

Version 1,11 - Révision générale - 05.12.2022

Version 1,12 - Révision générale - 25.05.2023

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**JFA-CLEAN**

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 10 de 11

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions  
CAS : Chemical Abstracts Service  
CE : Concentration effective  
CE : Communauté européenne  
NE : Norme européenne  
IATA : International Air Transport Association  
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
ICAO : International Civil Aviation Organization  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
CLP : Classification, Labeling, Packaging  
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale  
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau  
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires  
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development  
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses  
COV : Composés organiques volatils  
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables  
CPE : Classe de pollution des eaux  
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances  
DNEL : Derived No Effect Level  
PNEC : Predicted No Effect Concentration  
TLV : Threshold Limiting Value  
STOT : Specific Target Organ Toxicity  
AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau  
Acute Tox: Toxicité aiguë  
Skin Corr: Corrosion cutanée  
Skin Irrit: Irritation cutanée  
Eye Dam: Lésions oculaires graves  
Eye Irrit: Irritation oculaire  
Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### JFA-CLEAN

Date de révision: 25.05.2023

Code du produit: 8

Page 11 de 11

asses AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asses.eu,

www.asses.eu

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*